



APPELS DE CANDIDATURES PREALABLE A L'ATTRIBUTION DE BIENS

www.safer-bretagne.fr

Commune principale : LA SELLE-EN-LUITRÉ et LA CHAPELLE-JANSON « La Petite Boussardière » Surface totale : 1 ha 68 a 75 ca dont : 95 a 40 ca Commune de LA CHAPELLE-JANSON 73 a 35 ca Commune de LA SELLE-EN-LUITRÉ	<u>Parcelles de terre agricole en location par le biais d'une Convention d'Occupation Provisoire et Précaire (réserve foncière déviation BEAUCE)</u> Commune de LA CHAPELLE-JANSON AY -0082 -0121 Commune de LA SELLE-EN-LUITRÉ - ZK -0111[P2] Classification d'urbanisme : A-N	Suivi par : Justine DAY 02 23 48 28 35 jday@safer-bretagne.fr
Commune principale : JAVENÉ « La Lantière » Surface totale : 14 ha 43 a 91 ca	<u>Parcelles de terre agricole en location par le biais d'une Convention d'Occupation Provisoire et Précaire (réserve foncière déviation BEAUCE)</u> ZE -0117(A) -0117(B) ZH -0003(J) -0003(K) -0107 -0138(AJ) -0138(B) -0138(AK) -0140 Classification d'urbanisme : A-N	Suivi par : Justine DAY 02 23 48 28 35 jday@safer-bretagne.fr
Commune principale : BEAUCÉ « La Nolière » Surface totale : 7 ha 80 a 80 ca	<u>Parcelles de terre agricole en location par le biais d'une Convention d'Occupation Provisoire et Précaire (réserve foncière déviation BEAUCE)</u> C -0180 -0181 -0182 -0184 -0185 -0186 -0187 -0188 -0189 -0265 -0266 -0267 Classification d'urbanisme : A-N	Suivi par : Justine DAY 02 23 48 28 35 jday@safer-bretagne.fr
Commune principale : LA CHAPELLE-JANSON « La Courie » Surface totale : 2 ha 31 a 03 ca	<u>Parcelles de terre agricole en location par le biais d'une Convention d'Occupation Provisoire et Précaire (réserve foncière déviation BEAUCE)</u> AY -0060 -0122 Classification d'urbanisme : A-N	Suivi par : Justine DAY 02 23 48 28 35 jday@safer-bretagne.fr
Commune principale : SAINT-GUINOUX « Le Clos Durand » Surface totale : 70 a 39 ca	<u>Parcelle de terre agricole en vente</u> B -1885 Classification d'urbanisme : A-N	Suivi par : Olivier SEIGNEUR 02 23 48 28 30 oseigneur@safer-bretagne.fr

Les personnes intéressées sont priées de faire acte de candidature, par écrit, dans le délai de 15 jours prenant effet à compter de la date de parution du présent appel de candidature à la SAFER BRETAGNE Ille et Vilaine - Maison de l'Agriculture - Technopole Atalante-Champeaux 35042 RENNES CEDEX - E-mail : service35@safer-bretagne.fr où des compléments d'information peuvent leur être fournis. Passés les délais de publicité légale, les demandes ne seront plus prises en considération. Cet avis ne saurait, en aucun cas, être considéré comme un engagement d'attribution de la SAFER à l'égard des candidats